Bretagne Formation Conseil

CENTRE DE FORMATION
Risques Professionnels
Management - Bureautique

novembre 26

HABILITATION ÉLECTRIQUE
B0 / H0 / H0V · RECYCLAGE

Objectifs :

Actualiser ses connaissances au regard des évolutions de la norme et de la réglementation ; analyser ses pratiques et les retours d'expérience d'accidents ; revalider les limites du symbole 0 et les mesures de prévention ; réagir face à un accident ou un incendie d'origine électrique.

Moyens & Méthodes :

Échanges sur les pratiques, analyse d'accidents réels
Mises en situation sur site ou armoire pédagogique ; pour le H0V, poste HT du client ou, à défaut, plans et photos

Pré-requis :

Être âgé d'au moins 18 ans
Maîtriser la lecture du français
Détenir un titre d'habilitation B0, H0 ou H0V en cours ou en limite de validité, à présenter en début de formation

Public :

Personnel non électricien réalisant des opérations d'ordre non électrique dans l'environnement d'installations BT ou HT : nettoyage, peinture, maçonnerie, terrassement, espaces verts.

Durée :

1 jour, pratique comprise

Recyclage :

Recommandé tous les 3 ans

Lieu :

Sur le site de l'entreprise ou de la collectivité.
Pour toute situation de handicap, un échange préalable permet d'étudier les adaptations possibles.

PROGRAMME

Norme NF C 18-510 (janvier 2012) et amendements A1 et A2 · Code du travail, art. R4544-1 à R4544-11 · Arrêtés du 5 juillet 2024 · Décret n° 2025-355 · INRS ED 6127

Retour d'expérience
- → Pratiques, incidents et presque accidents vécus par les participants
- → Analyse d'accidents réels : causes, mesures qui les auraient évités

Évolutions des textes
- → Amendements A1 et A2, arrêtés du 5 juillet 2024, décret n° 2025-355

Rappels
- → Risque électrique, domaines de tension, zones d'environnement
- → Limites du symbole 0, acteurs et documents
- → Canalisations, lignes aériennes, conducteur tombé à terre
- → Prévention, balisage, EPI, conduite à tenir

Pratique
- → Mises en situation exécutant et chargé de chantier
- → H0V : poste HT du client, ou plans et photos

Évaluation : quiz de positionnement ; QCM de 15 questions tirées au sort (11/15 requis) ; évaluation pratique sur mises en situation, par niveau, sur grille (validation à 70 % des points, toute faute grave éliminatoire). Avis après formation remis à l'employeur, qui délivre le titre d'habilitation.

Information : femmes enceintes et porteurs de dispositifs médicaux implantables (pacemaker, pompe à insuline…) sont invités à le signaler au médecin du travail avant la formation pratique. Attestation d'absence de contre-indication médicale : vérifiez auprès du médecin du travail si elle est requise (article R. 4544-10 du code du travail).

Le support de formation pourra être délivré en version papier ou en version dématérialisée.